****

**Avantages- Société membre 2017**

En tant que société membre du Cercle Suédois, vous bénéficiez des avantages suivants:

* **Utilisation de nos salons et installations** pendant les heures d’ouverture du Cercle de 10.00 à 18h00, afin d’y organiser vos séminaires et conférences (possibilité de venir avant 10h00 si vous le souhaitez).

- une journée complète par an dans le salon Rouge

**ou**

- une journée complète par an dans le Grand Salon

**et**

- une journée complète par an dans le salon Nobel.

Au-delà de ces utilisations; vous bénéficiez des tarifs membres sur les locations de salles.

Fournitures à votre disposition gratuitement : vidéoprojecteur, écran, WiFi et paperboard.

* **2 cartes membres** pour les représentants de la société sont incluses.
* **Cartes membres supplémentaires** à 100 € par personne.
* **Une plaquette dorée** au nom de votre société apposée dans l’entrée.
* Votre société sera **inscrite sur une liste** avec toutes nos sociétés membres sur notre site ainsi que dans l’annuaire du Cercle Suédois.
* Vous bénéficiez d’accords privilégiés négociés par le Cercle auprès d’autres clubs et cercles enFrance et à l’étranger (voir liste complète sur le site du Cercle)

Cotisation pour l’année 2017 (calculée sur une année civile): **2 200 € hors taxes**

***Le Cercle Suédois vous offre un lieu de prestige au cœur de Paris pour vos conférences et vos réunions tant privées que professionnelles.***